

# Le contrôle de la végétation

Le contrôle de végétation est une activité d'entretien importante et a plusieurs objectifs. Il contribue à l'expérience cyclotouristique du cycliste. Le contrôle de végétation ne vise pas l'élimination de l'ensemble du couvert végétal aux abords d'une piste mais à s'assurer d'une chaussée dégagée et que le cycliste puisse y circuler en toute sécurité. Par ailleurs, un bon contrôle de la végétation contribuera à la pérennité de l'équipement puisqu'il contribue à l'efficacité du système de drainage. Le contrôle s'applique aux herbacées, aux arbustes ainsi qu'aux arbres. Les activités d'entretien consistent donc en des activités préventives récurrentes (tonte, fauchage, élagage, etc.) et curatives (nettoyage après des intempéries, abattage si risque de chute d'arbre, etc.)

## FONCTIONS

La végétation a plusieurs fonctions:

- » elle embellit le paysage
- » elle procure de l'ombre
- » elle joue un rôle de brise-vent
- » elle peut constituer un habitat pour la faune
- » elle permet de stabiliser les sols

Elle cherche cependant toujours à envahir. Il est important de la contrôler pour les raisons suivantes:

- 1) Maintenir l'intégrité des chaussées
  - » Assurer un dégagement latéral libre de tout obstacle
  - » Assurer une chaussée (en asphalte ou en criblure de pierre) intacte
  - » Éviter le couvert végétal ou des obstacles sur piste
  - » Stabiliser les sols (ravins, dépressions, etc.)
- 2) Maintenir l'intégrité des systèmes de drainage
- 3) Maintenir un dégagement visuel pour des raisons de sécurité et d'esthétique
  - » Maintenir une bonne visibilité de la signalisation
  - » Assurer un dégagement latéral libre de tout obstacle
  - » Offrir des percées visuelles, améliorer le champ visuel des cyclistes

La conception (aménagement paysager + choix des végétaux) et l'entretien permettent de la contrôler et de maintenir ses fonction.

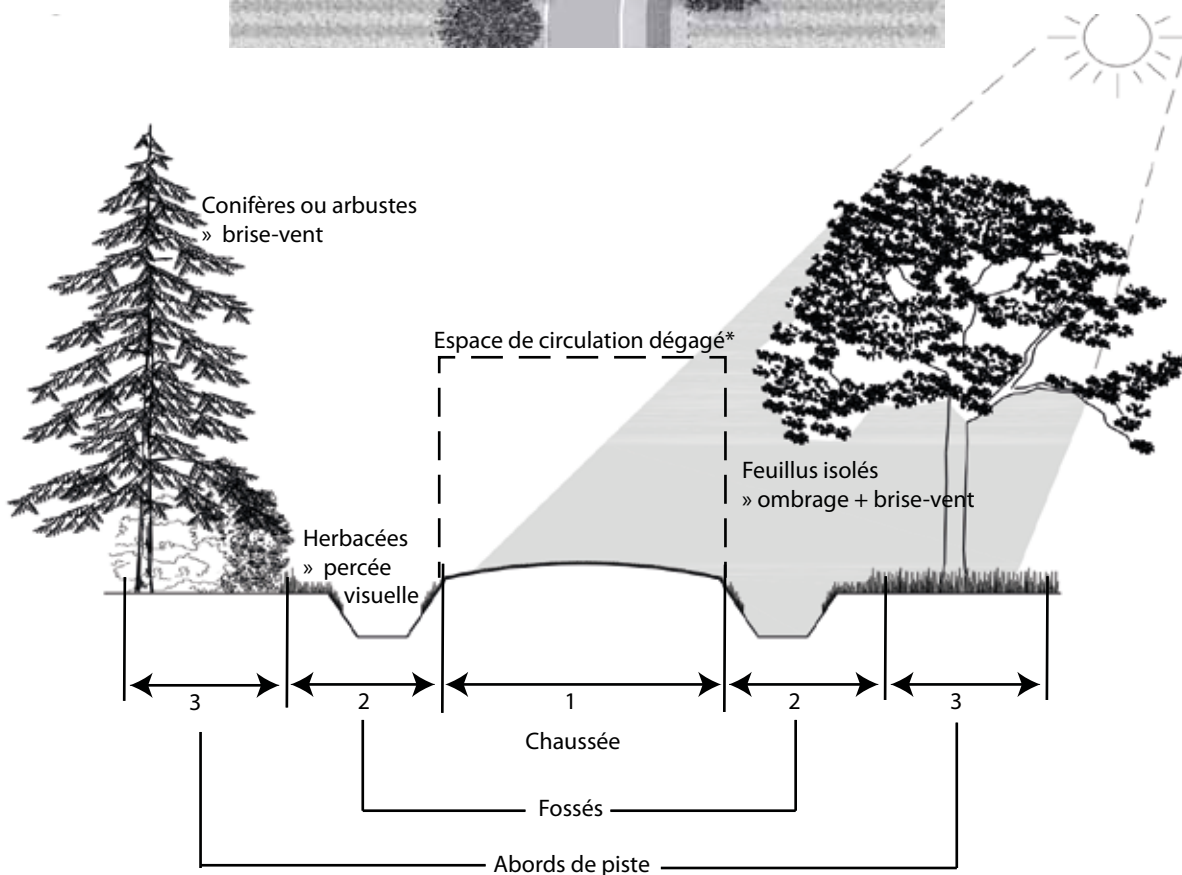
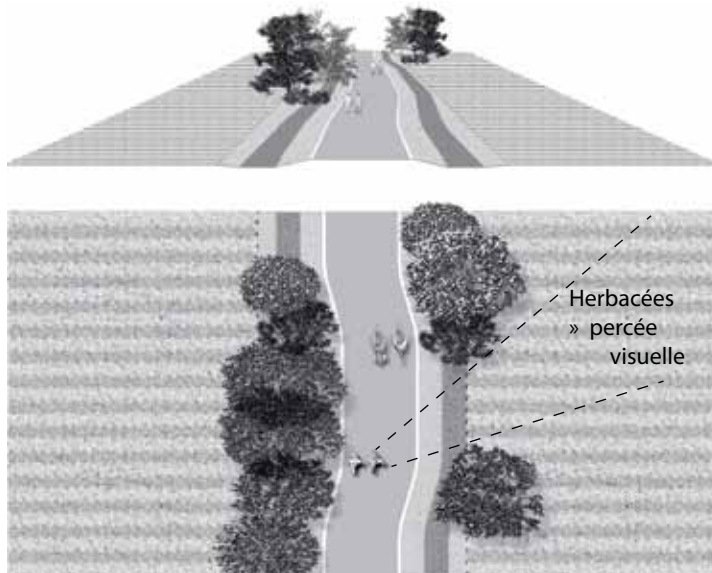


© Mathieu Lamarre



© Mathieu Lamarre

CRITÈRES DE CONCEPTION



\*Voir *Guide d'aménagements en faveur des piétons et cyclistes*, Vélo Québec, 2010, page 33

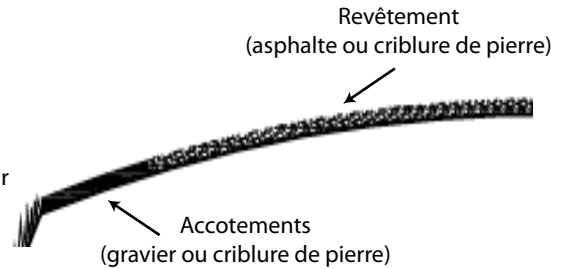
### CRITÈRES DE CONCEPTION

#### Zone 1 : CHAUSSÉE

Pas de végétaux

- » Éliminer toute matière organique sous la piste lors de la conception
- » Minimiser les surfaces gazonnées car elles sont coûteuses à entretenir
- » Dégager l'espace de circulation \*

Attention : si la piste est trop ombragée, la criblure de pierre sera souvent humide (molle et fragile) et la végétation poussera davantage.

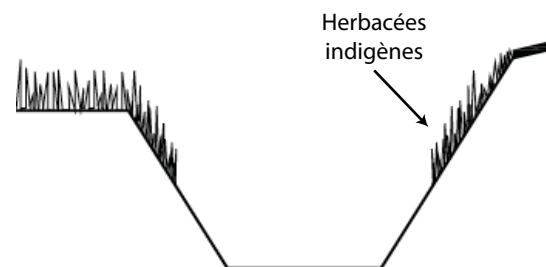


#### Zone 2 : FOSSÉS

Herbacées indigènes

- » proscrire les arbustes
- » proscrire les arbres
- » proscrire les espèces envahissantes

Il existe des mélanges de semences indigènes adaptés aux fossés.



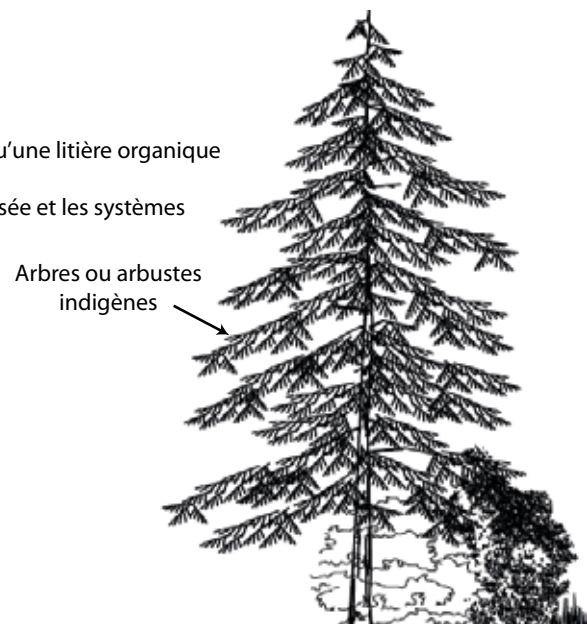
#### Zone 3 : ABORDS DE PISTE

Haies et arbres indigènes

Planter à une distance suffisante de la piste pour:

- » éviter que les branches envahissent l'espace de circulation et qu'une litière organique se forme sur la piste (feuilles, aiguilles, pollen, etc.)
- » éviter que les racines endommagent les fondations de la chaussée et les systèmes de drainage.

Les espèces d'arbres au système racinaire étalé et traçant (saule, érable argenté) sont d'ailleurs à éviter.



### DÉGRADATIONS ET CONSÉQUENCES

#### Dégradations:

- » Envahissement des espaces de circulation (aire et surface)
- » Envahissement ou déformation de la chaussée par les racines
- » Envahissement des fossés et ponceaux et leur obstruction

#### Conséquences:

- » Dégradation de surface de la chaussée jusqu'à devenir impraticable à vélo ou à patins à roues alignées
- » Perte de visibilité qui peut entraîner des problèmes de sécurité (risque de collision) aux intersections
- » Perte de dégagement latéral (accotements) dans les courbes
- » Signalisation masquée par la végétation
- » Perte des percées visuelles et de l'attrait de la piste
- » Dégradation du système de drainage (fossé ou ponceau obstrué)
- » Reconstruction des aménagements si dégradations majeures (ex.: reconstruction d'un fossé après un dessouchage)



Envahissement de l'aire de circulation © Vélo Québec



Envahissement de la surface de circulation © Vélo Québec



Déformation de la chaussée (drageons de saules)  
© MRC Beauharnois-Salaberry



Perte de dégagement latéral © Vélo Québec

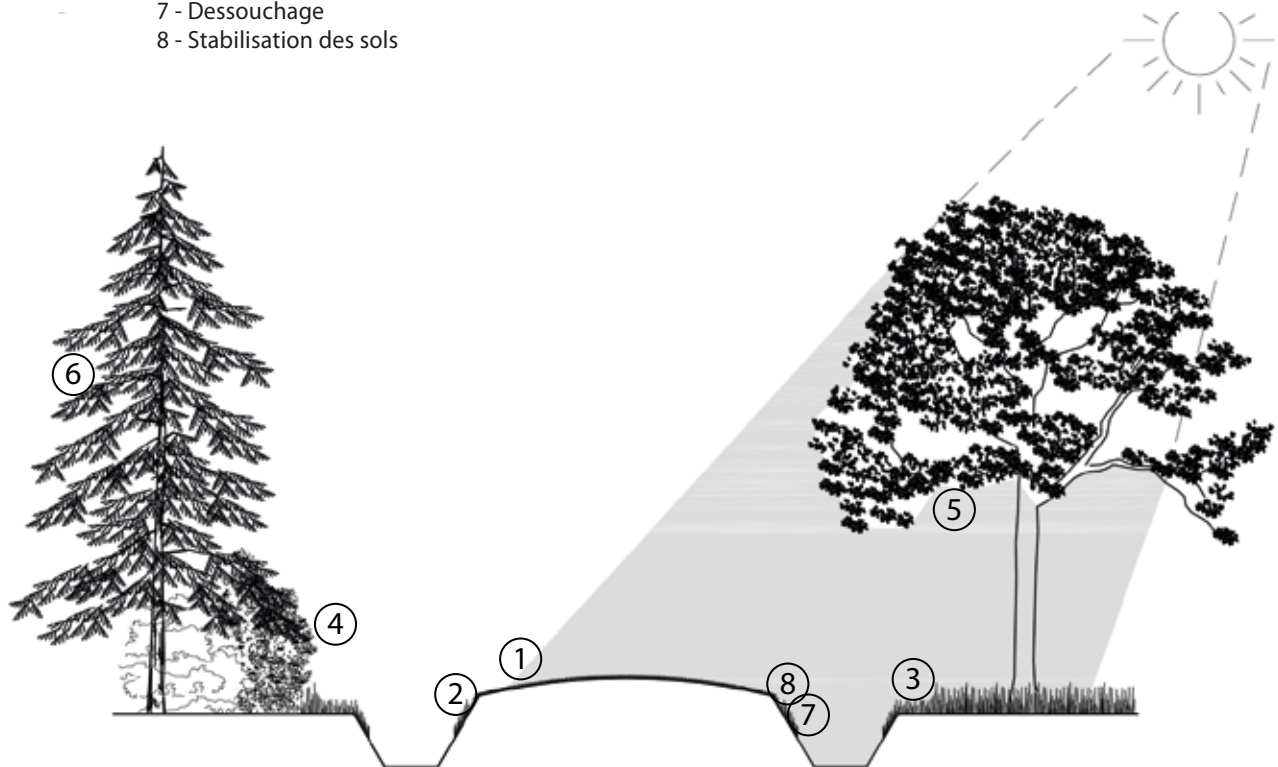
### ENTRETIEN

Le contrôle de la végétation comporte une série d'activités qui vont de la tonte du gazon à l'élagage des arbres. Pour bien planifier ces activités il est essentiel d'avoir en main un inventaire de la végétation à entretenir : superficie de gazon à tondre, kilomètres linéaires d'abords de piste à faucher, zones boisées requérant de l'élagage, etc.

Les informations fournies ici vous aideront à planifier les activités d'entretien en fonction des types de végétation. Connaissant ces activités, les équipements requis et la fréquence d'intervention, vous serez à même de décider les activités que votre organisme effectue lui-même et celles qu'il confie à contrat.

Activités d'entretien préventif et curatif:

- 1 - Nettoyage
- 2 - Tonte de l'herbe
- 3 - Fauchage
- 4 - Débroussaillage mécanique
- 5 - Émondage / Élagage de dégagement
- 6 - Abattage
- 7 - Dessouchage
- 8 - Stabilisation des sols



**Important:**

Pendant les travaux, assurez-vous de signaler les activités en cours, d'informer, d'être visibles et, si requis, d'organiser une voie de contournement.

### ENTRETIEN

#### NETTOYAGE

Le nettoyage consiste à ramasser les branches, les feuilles mortes, les débris le long des abords de la piste.

- » Objectifs:
  - 1) dégager la chaussée et les fossés de tout obstacle pour assurer la libre circulation des cyclistes et de l'eau
  - 2) éviter la formation d'humus sur la chaussée et l'accotement
- » Où: dans les parcs urbains, les haltes, les abords de pistes
- » Équipement: balai mécanique (sur asphalte), souffleuse ou manuellement
- » Fréquence: régulière, au besoin, en début de saison (pour retirer les feuilles d'automne) et après les intempéries.



Souffleuse © Destination Sherbrooke

#### TONTE DE L'HERBE

La tonte consiste à couper l'herbe rase.

- » Objectifs:
  - 1) maintenir le dégagement latéral
  - 2) permettre de circuler à pied dans les haltes
  - 3) limiter la prolifération des mauvaises herbes
- » Où: dans les parcs urbains, les haltes, les abords de pistes
- » Équipement: tondeuse à essence, tracteur-tondeuse, tondeuse attachée à un tracteur
- » Fréquence: régulière (chaque semaine ou toutes les 2 semaines), selon les réalités locales (conditions météorologiques, présence d'engrais à proximité).



Tonte des abords de pistes © Société de la piste Jacques-Cartier-Portneuf

#### FAUCHAGE

Le fauchage consiste à couper l'herbe occasionnellement.

- » Objectifs:
  - 1) empêcher la prolifération de la végétation sur la chaussée
  - 2) empêcher la croissance d'arbustes et d'arbres
- » Où: talus
- » Équipement: faucheuse mécanique
- » Fréquence: 2 à 4 fois par saison estivale, selon les réalités locales (conditions météorologiques, présence d'engrais à proximité).



Fauchage

#### DÉBROUSSAILLAGE MÉCANIQUE

Le débroussaillage consiste à débarrasser un terrain des arbustes résistants mécaniquement comme les buissons (tige ayant atteint un diamètre de 5 cm).

- » Objectif : empêcher la prolifération de la végétation sur les abords de piste incluant les fossés
- » Où: haltes en milieu forestier, aux abords de pistes (talus, fossés)
- » Équipement : débroussailleuse à disque
- » Fréquence : au besoin, annuellement là où les conditions favorisent la pousse des buissons.

#### Attention:

- » Ne pas rejeter la végétation coupée sur la surface de roulement (pour éviter de contaminer la surface).
- » Vérifier les réglementations en vigueur lorsqu'une intervention est envisagée sur une bande riveraine (près des cours d'eau et des milieux humides).

### ENTRETIEN

#### ÉMONDAGE / ÉLAGAGE DE DÉGAGEMENT

L'élagage consiste à couper les branches basses empiétant dans l'aire de circulation des cyclistes, ou les branches malades, brisées ou mortes.

- » Objectif: dégager l'aire de circulation des cyclistes sur la piste et des piétons dans les haltes
- » Où: dans les parcs urbains, les haltes, les abords de pistes
- » Équipement: lamier
- » Fréquence: au besoin

#### Attention:

- » Éviter de circuler sur les pistes avec de la grosse machinerie durant la période de gel/dégel (printemps).

#### Solution gagnante:

- » Planifier un cycle d'élagage sur 5 ans (20% de la piste à élaguer chaque année par exemple) afin de répartir les coûts.



Élagage de dégagement



Il est possible de broyer les branches pour en faire un paillis naturel qui limitera la pousse des mauvaises herbes.

Paillis naturel après élagage

#### L'ABATTAGE

L'abattage consiste à couper un arbre; la souche peut être laissée en place pour assurer la stabilité du sol.

- » Objectif: maintenir le dégagement latéral et la visibilité
- » Où: talus et zones à risque
- » Fréquence: lorsque l'arbre réduit la visibilité et le dégagement latéral n'est pas respecté ou lorsqu'il est source de danger (chute)

#### Attention:

- » L'abattage d'un arbre représente un coût important: prévoir cette dépense dans le fonds de prévoyance.
- » Conserver des chicots si possible pour la faune.



Abattage

#### DESSOUCHAGE

Le dessouchage consiste à retirer la souche de l'arbre à la suite d'un abattage. Elle est généralement déchiquettée.

- » Objectif: maintenir l'intégrité de la surface de la chaussée
- » Où: fossé, talus et zones à risque
- » Équipement: dessoucheuse
- » Fréquence: lorsque la souche nuit à l'intégrité de la chaussée

#### Attention:

- » Cette activité nécessite une stabilisation du site par la suite.



Dessouchage

#### STABILISATION DES SOLS

La stabilisation des sols consiste à planter de la végétation afin de minimiser le risque d'érosion.

- » Objectif: empêcher l'érosion
- » Où: talus et zones à risque (ex.: zones de sol à nu pour éviter que les fossés se remplissent de sédiments)
- » Fréquence: lorsque requis



Stabilisation des sols © Destination Sherbrooke

### ENTRETIEN

#### Mesures correctrices

Si la végétation est trop envahissante (végétation au centre de la chaussée, bourrelet sur les abords de la surface de roulement), des mesures correctrices sont à envisager :

- » le contrôle physique (vapeur ou feu) ou biologiques (eau salée, etc.)
- » le nivelage, activité précédée idéalement d'une préparation de l'assise (nettoyage de fossé, réfection des ponceaux, reprofilage de l'assise, chargement de matériel et compactage) (voir fiche sur l'entretien des chaussées).



Piste nécessitant un reprofilage © Vélo Québec

#### Les espèces envahissantes

Plusieurs espèces sont observées aux abords des pistes dans la région : le Phragmite commun, la Salicaire pourpre, la Renouée japonais, la Berce du Caucase, etc.

- » Elles se propagent dans les milieux humides du Québec.
- » Les fossés sont les principales voies d'entrée de ces plantes.
- » Elles éliminent les plantes indigènes.
- » Elles peuvent se reproduire et coloniser un nouveau terrain en transplantant simplement un morceau de la plante.

Pour éviter la propagation...:

- » Nettoyer la machinerie (pelle hydraulique, tondeuse, etc.) utilisée pour l'entretien d'une section de fossé contaminée par ces plantes sur place afin d'éviter d'entraîner des fragments de plantes ailleurs.
- » Couper systématiquement les fleurs (ombrelles) après la floraison; l'action répétée régulièrement pendant plusieurs saisons épuise les réserves énergétiques de la plante et limite sa production de graine.
- » Enlever les racines une à une, les enfermer dans un sac hermétique (pour éviter toute propagation), poser un géotextile.



Berce du Caucase © Société de la piste Jacques-Cartier-Portneuf